

## **MOTION**

Les délégués syndicaux régionaux et les membres du Bureau National du SNICA-FO se sont réunis en **Commission Exécutive extraordinaire, le 12 juin 2012.**

L'insécurité sur les routes est la première cause de mortalité chez les 15/24 ans. Elle est aussi la première cause de mortalité dans les accidents du travail. C'est donc un véritable fléau de notre société, un problème dont la gravité nécessite qu'il soit appréhendé avec acuité par le gouvernement.

**C'est pourquoi la Commission Exécutive revendique avec force que la sécurité routière soit maintenue au rang de grande cause nationale par le nouveau gouvernement, comme c'est le cas depuis 2002.**

La politique de sécurité routière ne peut se résumer au volet répressif, compétence du ministère de l'intérieur. Elle repose en premier lieu sur l'Education et la Prévention et doit nécessairement prendre en compte le triptyque « conducteur-véhicule-infrastructure » qui relève du ministère en charge des transports. C'est dans ce cadre que le guichet unique du permis de conduire prendra toute sa place au sein d'une organisation nationale cohérente et au pilotage centralisé.

Après la mise sous la double tutelle des ministères des transports et de l'intérieur de la **politique de sécurité routière** en Novembre 2010, le nouveau gouvernement vient de positionner la totalité de la DSCR (politique et éducation routière) sous l'unique tutelle du ministère de l'intérieur !

**Concernant les agents**, le maintien de la gestion des corps d'IPCSR et de DPCSR au MEDDE n'est à ce jour pas suffisamment affirmé.

**La Commission Exécutive confirme qu'un transfert de gestion serait très lourd de conséquences pour les agents et revendique que la gestion des corps d'IPCSR et de DPCSR reste au sein du MEDDE.**

Par ailleurs, la Commission Exécutive exige :

- le maintien de l'organisation nationale (gestion des agents et des examens du permis de conduire)
- le respect des accords de sortie de grève d'octobre 2011 et mars 2012 et celui de leur calendrier
- la pérennité des acquis (ADR, encadrement spécifique par les DPCSR...)

Elle réaffirme que les revendications en cours restent plus que jamais d'actualité (examen pour la catégorie AM, généralisation de l'ADR à toutes les catégories, abandon de la notation chiffrée, maintien de la technicité de l'expertise -notamment dans le cadre des futurs examens moto et poids-lourd- etc.)

**La Commission Exécutive mandate le secrétariat général du SNICA-FO pour tout mettre en œuvre afin de faire aboutir ces légitimes revendications.**

**Le SNICA-FO appelle tous les IPSCR et DPCSR qui ne l'ont pas encore fait à le rejoindre.**

*Adoptée à l'unanimité*